



LIGUE DE FOOTBALL DE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football - Membre associé à la

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

PV n°1 du lundi 08

Membres présents :	Membres absents excusés :	Membres absents :
Jean Pierre LINDOR Président	Victor AMOSIE	
François MERILLE	Raymond ELINA	
Maurice DUJON	Stève JEAN-MARIE	
Luxon NOEL	Antoine ADA	
Thierry PASCAL	Patricia ELIMA	
Grégory PREVOT	Sonia JOSEPH	
Emmanuel HODEBOURG	Rolande SILEBER	
	Thierry VICTORIN	

La commission s'est réunie le 08/08/2022 à 18h00 au centre de ligue

Ordre du jour :

- Point sur les licences
- Point sur les comptes MYFFF
- Point sur la formation FMI
- Désignation pour le tournoi ZAZA
- Organisation de la CRA
- Défraiement

POINT SUR LES LICENCES

Sur le PV de la CRM du 7 juillet 2022 (arbitre de plus de 35 ans) : il y a 3 avis défavorable et 15 avis favorable.

Sur le logiciel foot2000 nous comptons En R1 : 1 personne / En R2 : 3 personnes

Soit 11 arbitres sénior non-inscrits par leur club.

Le Secrétaire général adjoint fait savoir qu'en amont depuis le mois de juillet plusieurs rappels d'aides aux licences ont été fait par courrier aux clubs et à leur référent. 3 clubs ont expliqué leur difficulté qui sont encours d'être résolues. Les clubs sont le Sport Guyanais, l'USL Montjoly et Kourou FC.

Le Président Jean Pierre LINDOR fait savoir que si la CRA a fait son travail, le comité directeur doit lui aussi nous accompagner en écrivant aux différents clubs pour les mettre au pied du mur afin de prendre leur responsabilité pour commencer ce début de championnat.

Le Président Jean Pierre LINDOR préconise que la CRA écrive un courrier à ce sujet au comité directeur.

Le vice-président MERILLE rappelle que l'on a toujours eu ce problème en début de saison lors des années précédentes.

Il rappelle aussi le souci que nous avons avec nos jeunes de nationalité non européenne qui ne peuvent obtenir la licence d'arbitres.

Le Président Jean Pierre LINDOR préconise que la CRA écrive un courrier à ce sujet au comité directeur.

POINT SUR LES COMPTES MYFFF

Le Secrétaire général adjoint Emmanuel HODEBOURG fait savoir qu'il est indispensable depuis trois ans pour toutes personnes officiel (arbitres, délégués, observateurs) :

- recevoir les désignations
- faire les rapports
- mettre ses indisponibilités
- avoir un défraiement

Au niveau des désignations nous nous sommes aperçus que jusqu'à présent peu d'arbitre consulte leur compte MYFFF, alors qu'ils avaient bien commencé.

Est-ce que c'est par ce que nous leur avons permis de consulter le récapitulatif, en PDF, de l'ensemble des désignations ?

Est-ce que c'est par ce qu'ils ne savaient pas comment y accéder ?

Est-ce que c'est par ce que de temps à autres ils rencontraient des difficultés sur leur compte MYFFF ?

Le CRA a pourtant mis en place plusieurs formations à ce sujet en début de saison 2021-2022. Peu d'arbitre ont suivi ces formations.

Le CRA a mis en place des référents de GREGORY PREVOT ET STEVE JEAN MARIE afin d'être au service de nos arbitres. Malgré cela n'a rien changé.

Aujourd'hui la CRA doit impérativement se décharger du suivi de ces désignations. Nous sommes en ce moment en échanges avec la CROC afin que ces désignations soient faites le mercredi (n) pour la semaine suivante soit le mercredi (n+1)

Exemple : préparation des désignation mercredi 1.

*Envoie sur les comptes MYFF le vendredi 3 **au soir** des désignations pour le mercredi 8 au dimanche 12.*

Quand la désignation est sortie

Indisponibilités et imprévus de dernière minute :

Aux arbitres à être responsable de leur compte en mettant leur indisponibilité.

Au niveau des rapports ; de plus en plus de commissions travail en Visio. Quand une commission arrive elle voit sa feuille de match, le rapport de l'arbitre etc..... Plus il y a des rapports via MYFFF il n'y a plus à imprimer, tout est sur le compte.

Le Président Jean Pierre LINDOR préconise que la CRA écrive un courrier pour informer nos arbitres qu'à partir de tel date pour que tout le monde se mette aux normes.

Monsieur Grégory PREVOT fait savoir que tout arbitre dont la licence n'est pas validée ne peut avoir accès à son compte MYFFF

Point sur la formation FMI

TOUT EST LIE, DESIGNATION, FMI ET COMPTE MYFFF

Suite à des matchs perdus dû à la non-utilisation de la FMI ou à d'autres problématique dû à la FMI

Nous constatons que les clubs utilisent de plus en plus la FMI.

Les soucis seront

1- Au dernier moment changement d'arbitres qui officie pour causes de blessures ou autres cas justifiés. Noter l'arbitre si non il ne pourra être défrayé, ni comptabiliser à son nombre de match

2- Mettre la bonne notification vis-à-vis du carton jaune ou rouge car les sanctions pour le joueur ne seront pas les même en fonction de la notification (commission discipline)

Donc les arbitres doivent être consciencieux dans l'usage de la FMI,

A préconiser le 1^{er} ou 2^{ème} assistant en accord avec l'arbitre central. Que l'assistant remplisse la FMI pour l'arbitre qui lui va vérifier pour aller plus vite et moins d'erreur. Cela remonte dans MYFFF (troisième contrôle) et sa arrive à la commission dans la seconde

Nous demanderons à Monsieur Richard MONTGENIE de faire la formation FMI pour cette semaine en fonction de ses disponibilités.

Monsieur Franck ANTONIN devrait être sur notre région 3^{ème} semaine de septembre.

Monsieur Thierry PASCAL informe qu'il est arrivé souvent que la CROC n'informe pas la CRA des matchs annulés ou de changement de stade.

Il serait souhaitable d'avoir l'information à moins de 24heures

- Se rapprocher du référent FMI dans son club pour avoir une formation.

La ligue fera une formation très bientôt

DESIGNATION TOURNOI RAYMON ZAZA

Monsieur MERILLE informe que la mairie de Rémire-Montjoly en partenariat avec la ligue met en place le mémorial RAYMOND JOSEPH dit ZAZA.

La mairie souhaite que la CRA désigne des arbitres de la commune si possible.

S'il y a des manquements, des arbitres d'autres communes pourront être sollicités.

Cependant pour la final il serait obligatoire que ce soit des arbitres de la commune.

Nous constatons qu'à ce jour sur les 6 clubs qui devraient participer à ce tournoi, seul 3 clubs ont des arbitres ayant leur licence.

ORGANISATION DE LA CRA

Pendant l'absence de monsieur Thierry Victorin Président de la CRA, ce dernier a laissé des directives.

Monsieur MERILLE François est président par intérim.

Monsieur Emmanuel HODEBOURG continue le suivi administratif en cours en tant que Secrétaire Général Adjoint sous la supervision de monsieur François MERILLE président par intérim.

Monsieur Stève Jean-Marie devient responsable de section futsal en place à la place de monsieur GREGORY PREVOT, dès la levée de sa suspension. (D'ici mercredi 11 août 2022)

Le Président Jean Pierre LINDOR préconise que la CRA écrive un courrier pour convoquer monsieur PREVOT Gregory à ce sujet.

DEFRAIEMENT

Le trésorier était suspendu donc il n'a pu faire que le dernier défraiement que le Secrétaire Général lui avait envoyé des arbitres de mai à juin, reste à faire mars et avril.

Le secrétaire général lui a renvoyé les notes modifiées

Ne sont pas aussi défrayés tournoi U19 Sinnamary, phase finale des jeunes ½ et final, Futsal

REUNION AVEC LES ARBITRES

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur JEAN MARIE Georges fait une suggestion, il souhaite qu'au niveau de la communication, que la CRA informe beaucoup plus par courrier officiels les présidents de club.

Il rappelle quelques règles du statut de l'arbitrage dont les arbitres de clubs n'ayant pas d'adresse à 50 km de leur domicile ne peuvent pas couvrir leur club. Il est important lors de la demande ou du renouvellement de sa licence que ce dernier déclare son adresse proche des 50 km de son club pour couvrir son club.

Fin de la séance : 20h15

**Le secrétaire de séance
Emmanuel HODEBOURG**

**Le président de séance
Jean-Pierre LINDOR**